

**DECISION SUR LE RAPPORT DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DE LA  
CONFÉRENCE DES MINISTRES DE L'UNION AFRICAINE EN CHARGE  
DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE**

EX.CL/839(XXV)

**Le Conseil exécutif,**

1. **PREND NOTE** du rapport de la session extraordinaire de la Conférence des ministres de l'Union africaine en charge de la Science et de la Technologie (AMCOST V), qui s'est tenue du 16 au 18 avril 2014 à Brazzaville (République du Congo);
2. **RECOMMANDE** l'adoption par la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de la Stratégie décennale de l'Union africaine pour la science, la technologie et l'innovation en Afrique 2024 (STISA-2024);
3. **SE FÉLICITE** des efforts déployés par le Panel de haut niveau et le Groupe de travail dans l'examen du Plan d'action consolidé de l'Union africaine pour la science et la technologie en Afrique et l'élaboration du projet STISA-2024 en tant que première des stratégies par étapes en matière de STI, échelonnées sur dix ans, dans le cadre global de l'Agenda 2063 de l'Union africaine;
4. **RECONNAÎT** le rôle des sciences et technologies spatiales dans le développement de l'Afrique et **DEMANDE** à la Commission de lui soumettre le projet de politique et de stratégie en la matière à sa prochaine réunion;
5. **ACCUEILLE FAVORABLEMENT** la proposition de S.E. M le Président Denis Sassou N'Gusso de la République du Congo de créer et de lancer un « Salon international biennal de l'invention et de l'innovation »;
6. **DEMANDE** à la Commission de collaborer avec la République du Congo à l'élaboration des termes de référence, en particulier des incidences financières du Salon international de l'invention et de l'innovation et de les soumettre, pour examen, au Conseil exécutif en janvier 2015 ;
7. **SE FÉLICITE EN OUTRE** de l'offre de la République du Soudan d'accueillir la réunion du Bureau de l'AMCOST pour préparer la transition vers la mise en œuvre du Comité technique spécialisé sur l'éducation, la science et la technologie.